



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

football

Question écrite n° 103666

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le bilan des accidents et incidents qui se sont produits en France, lors du déroulement de la Coupe du monde de football de 2006. En effet, il semblerait que l'on ait assisté à une montée de la violence lors de cette compétition sportive, qui a occasionné plusieurs décès et accidents. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quel fut le bilan dans notre pays de ces incidents dans leur évolution lors des cinq dernières Coupes du monde.

Texte de la réponse

Du 9 juin au 9 juillet 2006, l'Allemagne a accueilli la Coupe du monde de football. Cet événement planétaire a eu un retentissement exceptionnel en France compte tenu, notamment, du parcours remarquable de notre équipe nationale dans cette compétition. Très peu mobilisatrice, la phase de poules n'a pas suscité d'intérêt particulier de nature à troubler l'ordre public. À l'issue de la victoire de l'équipe de France contre celle d'Espagne et la certitude d'un quart de finale face à celle du Brésil, le désintéressement du public s'est mué en engouement. Des villes françaises se sont dotées d'écrans géants afin de diffuser en direct des matches. De ce fait, il y a eu des concentrations de publics en de nombreux lieux du territoire les soirs de rencontres et plus précisément le 1er juillet pour France/Brésil, le 5 juillet pour France/Portugal, et le 9 juillet pour la finale de Berlin contre l'équipe d'Italie. Les manifestations de liesse liées aux victoires de la France en quart de finale puis en demi finale ont été entachées par un certain nombre de drames. En effet, la nuit du 1er au 2 juillet 2006 a été émaillée d'incidents. Quarante-trois interpellations ont été réalisées, essentiellement pour dégradations volontaires, violences volontaires et jets de projectiles sur des policiers ou des pompiers. Les forces de l'ordre ont dispersé environ 150 individus hostiles qui les prenaient à partie et dégradaient des véhicules dans le centre-ville de Grenoble. Au total, 15 fonctionnaires ont été blessés et 20 véhicules administratifs dégradés. Dans la nuit du 5 au 6 juillet 2006, ce sont plus de 300 000 personnes qui ont manifesté leur joie dans les rues. Deux cent trente ont été interpellées pour des dégradations diverses et des jets de projectiles sur les fonctionnaires de police en charge des services d'ordre mis en place pour l'occasion. Vingt d'entre eux ont par ailleurs été légèrement blessés. Ce même soir, deux jeunes filles sont décédées des suites d'accidents de la circulation, alors qu'elles agitaient des drapeaux le corps hors de l'habitacle des véhicules. Un jeune homme de vingt-quatre ans a été mortellement blessé par arme blanche à la suite d'une rixe. Un garçon de vingt ans s'est noyé dans la Saône après avoir parié sur la victoire de l'équipe de France. Cent trente-cinq véhicules ont également été incendiés. La finale qui s'est jouée le 9 juillet a rassemblé plus de 300 000 personnes en divers points du territoire. La défaite de l'équipe nationale n'a pas donné lieu à des débordements massifs. Néanmoins, 231 véhicules ont été incendiés et 107 interpellations réalisées (dont 33 mineurs) pour dégradations volontaires et jets de projectiles sur les agents de la force publique. Ces événements tiennent plus à une déviance lors de manifestations de masse qu'à un comportement d'ensemble lié à la violence dans le football. La Coupe du monde a été un prétexte à ces incidents comme peuvent l'être la nuit de la Saint-Sylvestre ou les festivités de rue du 14 Juillet. La Coupe du monde en Italie de 1990 et celle organisée en 1994 aux États-Unis, se sont jouées sans l'équipe

de France. L'intérêt populaire a été, par conséquent, très réduit. La Coupe du monde de 1998, qui a vu la victoire de la France sur son sol, s'est déroulée dans de bonnes conditions de sécurité. Les mesures mises en oeuvre dans le cadre de cet événement s'intégraient dans un dispositif général de gestion des foules et de lutte contre le hooliganisme. De ce fait, les incidents survenus étaient essentiellement conjoncturels et répondaient à une logique d'affrontements. Le parcours décevant de l'équipe de France lors de la Coupe du monde de 2002 en Corée du Sud et au Japon n'a suscité que peu d'intérêt dans la population. Le contexte de chaque Coupe du monde est donc trop différent pour que des conclusions pertinentes puissent être tirées d'une comparaison des débordements constatés. La volonté du ministère de l'intérieur de lutte contre la violence dans le sport s'est traduite par une coopération policière internationale. Elle a permis l'engagement outre-Rhin d'une délégation de douze policiers français spécialisés dans la détection des groupes français à risques susceptibles de se rendre en Allemagne. Le maillage des villes allemandes qui accueillent les matches de l'équipe de France a été tel que les supporters français susceptibles de créer du désordre ont été systématiquement repérés et invités à l'exemplarité. Aucun supporter français n'a ainsi été impliqué dans quelque exaction que ce soit lors de la Coupe du monde en Allemagne. Dans le cadre de la préparation d'événements sportifs majeurs, des enseignements sont à tirer du retentissement, en France, des bons résultats de l'équipe nationale et des incidences que cela a eu sur le comportement de la population.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103666

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9512

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13355